

Entrelacs

Novembre
2019

Colo d'hiver

Du 16 au 22 Février 2020
aux Arcs

Ski
SNOWBOARD



De 11 à 17 ans

Date limite de dépôt des dossiers :
Vendredi 29 Novembre 2019

CONCOURS PHOTOS ARDRES

Thème : " Faune de nos jardins "

Exposition
du 18 au 23 Novembre
à la Chapelle des Carmes

entrée
gratuite



ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Du 23 au
27 Décembre*
*sauf le 25 Décembre

Infos et pré-inscription dès le 18 Novembre :
09 72 52 75 12
ou 07 57 07 61 75
actions.jeunesse@mairie-ardres.fr



ARDRES

Agenda

Vendredi 8 Novembre

Tournoi futsal vétérans de 18h à 23h – RCA : 06 80 20 25 74.



Samedi 9 Novembre

Loto à 13h30 à la salle en étoile – Comité Ardresien des Fêtes : 07 72 36 49 64.



Lundi 11 Novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918 - 11h : église d'Ardres. 12h : dépôt de gerbe au monument aux morts d'Ardres.

Mardi 12 Novembre

Séance Découvertes «La Norvège» à la Chapelle des Carmes à 20h15. 5€, gratuit pour les moins de 14 ans accompagnés. Ardres Animations : 06 40 15 00 86.



Du 14 au 16 Novembre

Fête du livre en journée à la salle Municipale. Parents d'élèves de Notre-Dame de Grâce : 06 25 19 13 54.

Samedi 16 Novembre

Tournoi spécial les 2 raquettes
SCA Tennis : 03 21 85 14 22.



Dimanche 17 Novembre

Loto de 13h30 à 20h à l'écogymnase - Foulées Ardresiennes : 03 21 82 87 05.



Du 18 au 23 Novembre

Exposition du Concours photos à la Chapelle des Carmes.
Thème : la faune de nos jardins.
Tél. : 03 21 46 50 20. **Voir page 3.**

Mardi 19 Novembre

Don du sang de 15h à 18h30 à la salle municipale.



Dimanche 24 Novembre

Fête de Sainte-Cécile à 11h à l'église et 12h15 au monument aux Morts d'Ardres. Amicale de la musique municipale : 03 21 82 16 15.



CONCOURS PHOTOS ARDRES

Appel aux artistes amateurs de photographies

Thème du concours :

« **Faune de nos jardins** ».

La participation est gratuite.

Les photographies seront exposées de façon anonyme à la Chapelle des Carmes du 18 au 23 Novembre. La remise des prix se fera le Samedi 23 Novembre.

La date limite des envois est fixée au Vendredi 8 Novembre 2019.



Règlement complet sur :

www.mairie-ardres.fr

Possibilité de voter « vote du public avec prix pour les gagnants ».

Tél. : 03 21 46 50 20.

RECRUTEMENT

Agents recenseurs

Afin de procéder au recensement de la population, la ville d'Ardres propose des emplois d'agents recenseurs.

Dix personnes sont susceptibles d'être recrutées pour effectuer cette mission du 16 janvier au 15 février 2020. Vous êtes disponible, rigoureux/se, organisé(e) et disposez de préférence d'un moyen de locomotion : déposez au plus vite votre CV en Mairie d'Ardres à l'attention de Monsieur Le Maire.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires sur le travail de l'agent recenseur en appelant la mairie d'Ardres au 03 21 46 50 20.

RECENSEMENT
de la population

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Collecte

L'association **les Foulées Ardrésiennes** a collecté 14.7 tonnes; ce qui représente un montant de 339.21€) merci à tous ceux qui viennent déposer (papiers, journaux, vieux livres, cartons, emballage...).

La benne est toujours à votre disposition aux Etablissements Dulongcourty à Ardres.

Bibliothèque

Bibliothèque pour tous

Parmi nos nouvelles acquisitions :

Karine TUIL : Les Choses humaines

Les maux contemporains liés au pouvoir.

Valérie TONG CUONG : Les Guerres intérieures

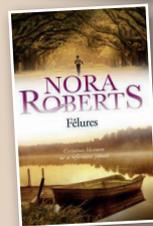
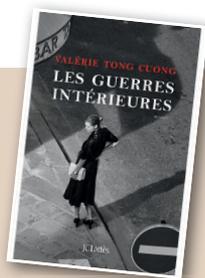
Les graves conséquences d'une lâcheté ordinaire.

Nora ROBERTS : Fêlures

Dans une famille (trop?) parfaite, un père violent.

Graeme MACRAE BURNET : L'Accident de l'A 35

Bon polar à la Simenon.



+ d'infos sur www.mairie-ardres.fr rubrique Associations.

L'Heure du Conte (4/8 ans, gratuit) : Mardi 12 Novembre de 17h à 18h à la Bibliothèque, 66 rue E. Stubbs.

Goûter des Aînés

Pour les personnes âgées de 68 ans et plus, le goûter se déroulera le **Mardi 3 Décembre** à 14h30 à la salle en étoile de Bois en Ardres. Une invitation parviendra prochainement aux personnes concernées.
Tél. : 03 21 46 50 23.



Restos du cœur 2019/2020

Les inscriptions pour la campagne 2019/2020 se feront au local des Restos (entrée face à la Mairie).

Les jours suivants :

Jeudi 7 Novembre de 8h30 à 11h

Mardi 12 Novembre de 8h30 à 11h

Jeudi 14 Novembre de 8h30 à 11h

Mardi 19 Novembre de 8h30 à 11h



21^{ème} foulées de l'espoir

C'est le Dimanche 1^{er} Décembre. Base Municipale de Loisirs de 8h à 13h.

Au profit du Téléthon.

Foulées Ardésiennes : 03 21 82 87 05.



S'PASS ADOS

Les Mercredis de 14h à 18h

Tél. : 09 72 52 75 12 - 07 57 07 61 75 actions.jeunesse@mairie-ardres.fr

**Foyer Saint Just
Bois en Ardres**

dès
11 ans

Colo d'hiver

Du 16 au 22 Février 2020

**Ski
SNOWBOARD**

aux Arcs



**De 11 à 17 ans. Date limite de dépôt des
dossiers : Vendredi 29 Novembre 2019**

Prix Ardresien : 150€ - Prix Extérieur : 200€

Tél. : 03 21 46 50 20

Bienvenue à

ARDRES

Ville Fleurie

ACCUEIL

MAIRIE

VILLE

JEUNESSE

AÎNÉS

MÉDIAS



ASSOCIATIONS

→ Annuaire des Associations

→ Documents pour les associations

ÉQUIPEMENTS

Basé Municipale Loisirs

NEWS



PRISE DE RENDEZ-VOUS



Le site internet de la ville est régulièrement mis à jour, notamment les informations suivantes :

.L'entrelacs

Menu Médias → rubrique entre-lacs

.Les photos des grands événements

Menu Médias → rubrique photos

.Les portages de repas

Menu Aînés → portage de repas

.Les menus des écoles

Menu Jeunesse → rubrique restaurants scolaires

.Les plannings de l'ALSH

Menu Jeunesse → ALSH

.Les actualités événementielles

Rubrique News → sur la page d'accueil

.Les conseils municipaux

Menu Mairie → rubrique les comptes-rendus

.L'agenda du mois

Rubrique Agenda → sur la page d'accueil

www.mairie-ardres.fr

Allocation Jeunes

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une allocation est attribuée **aux jeunes demandeurs d'emploi** qui répondent aux conditions suivantes : être âgé de 16 à 25 ans, sans ressources, être domicilié dans la commune, être inscrit à Pôle Emploi, ne pas percevoir le RSA, être non salarié. Les époux, épouses ou concubins de salariés ou allocataires des ASSEDIC ne peuvent prétendre à cette allocation.

Présentez-vous en Mairie, au service de l'aide sociale, avec les pièces suivantes : 1 copie de la carte d'identité, 1 R.I.B, la carte d'inscription à Pôle Emploi et 1 attestation de l'ASSEDIC de non indemnisation.



Démarche à effectuer du Mardi 12 Novembre au Vendredi 29 Novembre, dernier délai.



Du 23 au 27 Décembre*

*sauf le 25 Décembre

Infos et pré-inscription dès le 18 Novembre :

09 72 52 75 12 ou 07 57 07 61 75

actions.jeunesse@mairie-ardres.fr

Viabilisation et fibre optique

Il convient désormais pour les nouvelles parcelles en viabilisation, de prendre les bonnes dispositions pour s'interconnecter

aux infrastructures du réseau fibre. Code de l'urbanisme L332-15. www.captifibre.fr



COLLECTE	Ardres	Bois en Ardres
Ordures ménagères	Tous les Vendredis	Tous les Vendredis
Organique - fermentescible	Vendredis 8 - 22	Vendredis 8 - 22
Papier	Vendredis 1 ^{er} - 15 - 29	Vendredis 1 ^{er} - 15 - 29
Verre	Vendredi 22	Vendredi 29

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.

Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31.

	Relais Assistantes Maternelles	Lundi de 13h45/17h30. Mercredi de 9h/12h15 (semaines impaires). Jeudi de 13h45/17h30 au 81, esplanade du Maréchal Leclerc. 06 99 12 01 40
	Assistante sociale	Espace Multiservices (Maison des Services aux Publics) Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Le mardi sur RDV au 03 21 35 17 46 .
	Bibliothèque pour tous	Mardi de 16h30 à 18h30 Mercredi et Jeudi de 10h à 12h. Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h.
	Conciliateur de justice	Espace Multiservices - Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Sur rendez-vous. 03 21 35 17 46 .
	Consultation des nourrissons	3 ^{ème} Jeudi de 14h à 16h30. Salle en Etoile de Bois en Ardres . Veuillez au préalable téléphoner au 03 21 00 01 50 .
	CPAM	Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardis de 14h à 16h sur rendez-vous au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. RDV sur Ameli.fr ou au 36 46 .
	Députation	Vendredi 15 Novembre dès 16h en Mairie 03 21 32 03 80 .
	ACT +	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardis de 9h30 à 11h30 au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Téléphonez au 03 21 88 22 00 .
	ACPG-CATM	2 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite.
	La Fabrique DEFI	Développement économique, formation, insertion dès 16 ans. Espace Multiservices. Place de Tassencourt. Permanence le Mardi.
	Assistante sociale de la CARSAT	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi sur rendez-vous : 03 20 05 64 00 Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	St Vincent de Paul	Jeudi de 8h30 à 10h30 – Maison des Associations.
	Habitat Jeunes	4 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 - Espace Multiservices Communauté de Communes. Sur RDV : 03 21 19 08 60
	Espace Multiservices	Services aux Publics - Communauté de Communes : Ouvert le Lundi et Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h. Place de Tassencourt.

Sauf jours
fériés

Directrice de la rédaction

Sylvie Bonnière

Adjointe aux finances et à la communication



Directeur de publication

Ludovic Loquet

Vice-président du Conseil départemental et de la
Communauté de Communes Pays d'Opale
Maire d'Ardres

Conception et photos

Mairie d'Ardres - Novembre 2019

Service Communication

